

# Aperçu du processus de transition en matière d'emploi à l'Agence canadienne d'inspection des aliments

## Avant l'annonce d'un processus de transition en matière d'emploi (PTE) et durant le processus

Comité mixte syndical-patronal sur la transition en matière d'emploi

*Favoriser l'apprentissage, la formation et le développement des compétences*

*Discuter de sélection aux fins de maintien en poste*

*Faire la promotion de bons emplois*

*Informar les personnes touchées et déclarées excédentaires*

*Aider les employées et employés excédentaires à trouver un emploi*

*Planifier la relève*

Il y a PTE dans les circonstances suivantes :

Pénurie de travail

Suppression d'une fonction

en raison de

compressions des dépenses

nouvelles mesures législatives

modifications aux programmes

réorganisation

changements technologiques

élimination de programmes ou d'activités

réduction de programmes ou d'activités

réinstallation

autres changements

Lorsqu'on annonce un RE



Évaluation « sélection aux fins de maintien en poste » pour déterminer les personnes déclarées excédentaires.

